



# VICTOIRE !!!!

## SUD Industrie fait annuler le PSE à Midi Libre

En effet, le Conseil d'Etat en date du 6 avril 2022 a validé la décision de la cours d'appel de Marseille pour l'annulation du PSE sur le critère de la non représentativité du syndicat signataire de l'accord (FILPAC-CGT) pour non transparence financière (non publication des comptes).

C'est une très belle victoire car la direction en accord avec le syndicat FILPAC-CGT, voulait tout simplement licencier 50 personnes dont l'ensemble des adhérents SUD et le délégué syndical et par voie de conséquence : supprimer la pluralité syndicale.

Nous tenions à remercier l'ensemble des syndicats de SUD INDUSTRIE et SOLIDAIRES qui nous ont aidé financièrement dans ce long combat débuté en 2019.

Solidairement, Frédéric COSTA

[Sud Industrie Méditerranée](#) 533 rue Jupiter 34990 Juvignac

Adresse mail : [sud.industrie.mediterranee@gmail.com](mailto:sud.industrie.mediterranee@gmail.com)